

LETTRE AUX ADHERENTS

Journal d'information de l'association PERPIGNAN LA GARE
Association Loi 1901 4 rue Béranger -Perpignan

N° 24- juin 2010



NUMEROS UTILES

Mairie annexe Béranger :

➔ 04 68 66 30 01

Police municipale :

➔ 04 68 66 30 70

Allo Perpignan Sécurité :

➔ 0800 22 22 66

Service Propreté :

➔ 0800 22 00 00

Service circulation :

➔ 04 68 66 18 16

Service Voirie / Travaux :

➔ 04 68 62 37 09

Commissaire de quartier :

En attente



LE MOT DU PRESIDENT

Pour faire suite à notre dernière lettre, un récent contact avec les services de la ville (M. Marcel Bataille) nous permet aujourd'hui de vous confirmer qu'une réunion sera très prochainement organisée dans notre quartier, concernant les modalités de la mise en place du PNRUQ et du plan de circulation.

Afin de faire savoir vos souhaits nous vous engageons à consulter le dossier de présentation mis à disposition à la mairie rue Béranger. Il est très important pour l'avenir de notre quartier de participer à cette consultation Alors **N'hésitez pas à noter vos remarques.**

- **LE PNRUQ (Plan National de Rénovation Urbaine des Quartiers)**

CONCERTATION PREALABLE, QUARTIER GARE PROGRAMME NATIONAL DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DEGRADES

Le périmètre compris entre la Place de catalogue, la Gare, la Basse et l'avenue de grande Bretagne a été retenu par décret du 31 décembre 2009, au titre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD).

Les objectifs poursuivis par l'opération « PNRQAD Gare » sont les suivants :

- la lutte contre l'habitat indigne notamment par la requalification durable d'îlots dégradés,
- le renforcement de la mixité sociale,
- la réduction de la consommation énergétique par l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments (cf. convention cadre du Grenelle 2015 signé le 18 janvier 2008),
- l'aménagement d'espaces et d'équipements publics stratégiques pour le quartier,
- l'incitation au réinvestissement commercial.

A compter du 22 avril 2010, le dossier de présentation du projet qui pourra être éventuellement complété au fur et à mesure de l'avancement de la procédure ainsi qu'un registre de concertation seront mis à la disposition du public dans les sites suivants :

*annexe mairie du quartier Gare située rue Béranger (9h-12h),

* Mairie Quartier Ouest, 16 av de Belfort (9h-17h)

* Direction de l'urbanisme Opérationnel de l'Habitat et de la Sécurité Civile, 11 rue du Castillet (8h30-12h30)

Les dates de réunion publique seront communiquées ultérieurement par voie de presse.

- **CONCERTATION PARC DE LA PÉPINIÈRE/RUE CLAUDE MARTY**

La Mairie a lancé une concertation sur le réaménagement du secteur de la rue Claude Marty, de l'hôtel de police et de la Pépinière.

Nous avons nous même saisi l'Atelier d'urbanisme afin de procéder a des études. Vincent Mérignac, architecte, a été désigné pour suivre ce dossier .L'association, conviée à y participer a présenté les schémas qui ont été exposés et débattus par les adhérents dans le courant de l'année 2009 et développé le diagnostic et les propositions suivantes :

1)-CONSTAT D'ÉTAT DES LIEUX:

Le parc constitue un aménagement public de première importance pour les résidents du quartier, il est très fréquenté par des familles et des personnes âgées, quelquefois les écoles qui y viennent à pied. Nous constatons une réduction des espaces publics au profit du stationnement des véhicules , notamment sur l'ancien terrain de sport entre le parc et l'auberge de jeunesse, sur le passage en terre contre le boulo-drome, voire sur les terrains de boule. (Voir photos). L'allée Marc Pierre étant un espace indéfini devient un dépôt de véhicules et un dépotoir. Les aménagements végétaux du parc sont de conception ancienne et favorisent une impression d'insécurité et un entretien difficile (îlots végétaux obscurs autour du local des jardiniers, talus inaccessibles, présence de buissons touffus, bordure des pelouses par des rosiers). L'espace dévolu au boulo-drome est très important mais très rarement utilisé. La présence de grillages de 2 m de haut sur toute la périphérie du parc ne valorise pas cet équipement public. Le terrain de sport qui existait en face de l'auberge de jeunesse était utilisé par les jeunes du quartier en multi-activités et quelquefois les écoles pour jeux de balle, vélo, etc. Il a été supprimé au profit des voitures. Si les enfants jouissent d'équipements de jeu de qualité, il manque maintenant sur le quartier un équipement ou un espace dévolu aux adolescents.



Terrain de boules

2)-PROPOSITIONS ET DEMANDES DES RÉSIDENTS ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION:

Remplacer les grillages autour du parc et du boulodrome par un principe de clôtures basses, valorisant la transparence et l'accueil. Réintégrer dans le volume du parc le Boulodrome, le chemin qui le borde (à fermer aux voitures), l'ancien terrain de sport. Créer l'entrée du parc au niveau de l'avenue de Grande Bretagne en améliorant l'accès (PMR, poussettes) et la sécurité de la traversée de cette avenue. Rénover les aménagements végétaux du parc pour diminuer la sensation d'insécurité (suppression des taillis, transparence.). Supprimer ou réaménager les talus le long de l'avenue de Grande-Bretagne et la bretelle de l'échangeur. Restituer l'ancien terrain de sport à l'usage des jeunes par un équipement de type espace multisports ou de simples terrains, basket, hand etc. Récupérer un des 2 terrains dévolu au boulodrome pour l'affecter aux adolescents (skate Park, roller etc.).

3)-PROPOSITIONS ANNEXES :

Réaménager des espaces de stationnements à l'usage de la police ou des résidents au bout de la rue Claude Marty après démolition des bâtiments vétustes ainsi que le long de l'allée Marc Pierre à recalibrer. Ne pas laisser se développer un parking public gratuit et anarchique comme c'est le cas actuellement. Recalibrer le trottoir de la rue Claude Marty coté police qui est actuellement complètement occupé par les véhicules. Mieux relier ce parc à la ville, et notamment au quartier du Vernet par un accès facile et sécurisé pour les piétons et cyclistes (passerelle ou aménagement du pont Arago).



Ancien terrain de sport

EN BREF !!!!!



→ Les travaux s'accélèrent à l'angle de la rue Léna et rue Léon Dieudé. Un immeuble de standing se construit à l'emplacement du Club de billard et du cinéma (il y a plus de 20 ans, le « Cinématographe » était là).



→ Les travaux de démolition ont commencé rue Châteaubriand à la place de l'ancienne clinique Pasteur (et de l'URSSAF à moment donné), également un immeuble avec 80 logements va être construit.



→ Un nouveau restaurant vient d'ouvrir au numéro 2 de la place de Belgique (à la place du restaurant autrichien « Chez nous »). Il est ouvert tous les jours (sauf lundi midi, dimanche sur réservation). Elyse Trigano vous accueille avec ses 2 fils et vous fait découvrir une cuisine traditionnelle et variée. Bienvenue « Au bruit qui court ». (Tel : 04.68.34.32.15)

ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 10 € annuelle, faites adhérer vos amis, vos voisins..., à l'association Perpignan La Gare.

Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

Peuvent adhérer à l'Association les personnes résidant dans le quartier, y travaillant, ou possédant un bien immobilier;

(Chèque à l'ordre de l'Association Perpignan La Gare)

Pensez à diffuser cette lettre autour de vous, affichez- la dans votre immeuble pour mieux informer les résidents de notre quartier.